

**15 JOURS POUR SAUVER LES FESTIVALS**

**Vendredi 29 janvier 2021, les représentants de festivals (dont Les Eurockéennes, Musilac, Les Vieilles Charrues, le Main Square, les Francofolies de la Rochelle, Le Festival de la foire aux vins de Colmar et Panoramas, membres du PRODISS) ont pu échanger avec Roselyne Bachelot, ministre de la Culture. Celle-ci a donné à nouveau rendez-vous aux professionnels du secteur le 15 février ; à cette occasion, elle devra présenter des réponses aux attentes des organisateurs de festivals et proposer des solutions.**

Les festivals ont exprimé à l'unisson leur forte mobilisation pour la reprise de leur activité, après une année 2020 quasi-blanche pour tous. Cette année encore, les festivals sont confrontés à l'incertitude. Moteurs économiques des territoires, ils continuent à prendre des engagements dans ce contexte, en dépit des risques forts qui pèsent sur leurs événements et leurs structures.

La rencontre de ce jour constituait un premier pas vers une réflexion concertée avec les pouvoirs publics sur les modalités d'une reprise des festivals pour que celle-ci soit viable pour tous les types de spectacles qui ont, comme les festivals, un dénominateur commun : proposer des jauges debout. La jauge debout est en effet au cœur même de l'identité de nombreuses esthétiques (musiques urbaines, musiques électroniques...); celles-ci ne sauraient être durablement écartées des démarches engagées pour l'ensemble du secteur et d'une reprise possible.

**En parallèle, afin d'objectiver les conditions sanitaires nécessaires à l'organisation d'événements en jauge debout, le PRODISS travaille actuellement, en collaboration avec l'AP-HP et la Ville de Paris, à l'organisation d'un concert-test rassemblant plus de 1000 personnes, debout, masquées et non distancées.**

Les autres configurations (assises, 500 personnes, etc.) ayant déjà pu reprendre au cours de l'année dernière, l'idée de ce projet est de marquer un pas en avant et d'organiser un concert-test dans des conditions qui soient les plus réalistes possibles pour une reprise rentable, et donc durable.

**Nous voulons croire que l'Etat sera au rendez-vous et soutiendra la profession.**

La ministre de la Culture a donné rendez-vous aux professionnels du secteur le 15 février. Nous attendons des réponses concrètes à cette échéance : des propositions claires du Gouvernement sur les conditions et les modalités de la reprise et, le cas échéant, des décisions sur l'accompagnement du secteur dans ce contexte. Se pose notamment la question du maintien des dispositifs transversaux et de la mise en place de dispositifs sectoriels spécifiquement destinés aux festivals (fonds de garantie et fonds de compensation billetterie). Dans ce contexte incertain, et alors que nous prenons des risques économiques significatifs, nous avons plus que jamais besoin des pouvoirs publics pour accompagner notre prise de risque.

Nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos publics, celle d'être au rendez-vous de la reprise. Nous avons aussi une responsabilité morale et financière vis-à-vis de nos équipes, de nos partenaires, de nos prestataires et des territoires.

**CONTACT MEDIA – Kathleen ANDRE – [kandre@equancy.com](mailto:kandre@equancy.com) – 06 16 55 43 05**

**A propos du PRODISS** - Créé en France en 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété est aujourd'hui le 1er syndicat patronal représentatif au niveau national. Le PRODISS rassemble près de 400 entrepreneurs de spectacles : producteurs, diffuseurs, exploitants de salles, organisateurs de festivals, répartis dans toute la France et œuvrant dans le domaine des variétés, des musiques actuelles (jazz, musiques populaires, comédies musicales, etc.) et des one man shows. Ils forment ensemble, la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle. Essentiellement des PME et TPE, nos adhérents génèrent près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus des 3/4 du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur du spectacle musical et de variété.